

Congrès confédéral CFDT Rennes 4-8/06/2018

Notes prises par les 3 délégués de l'UTR 38: Josette Bonnet, Anne Marie Pollin, Alain Caffératto .

D'abord, un grand merci aux 160 militants de la Bretagne pour leur accueil et leur dévouement. Ce fut un nouveau éco-congrès. La salle «Le Liberté» est située tout près de la gare. Les transports collectifs et le covoiturage étaient la priorité. Au village des exposants comme dans la salle du congrès nous pouvions trouver des meubles en carton. Au niveau de la restauration, pas de vaisselle en plastique.

Nous étions 1750 délégués représentant 623802 adhérents.

Il faut marquer d'une pierre blanche chaque victoire remportée grâce à notre exigence d'être utile aux travailleurs en leur apportant du concret. Nous sommes le premier syndicat dans le secteur privé, force que doivent compter un patronat ringard, bloqué au siècle dernier et un gouvernement organisant un bloc contre bloc au risque d'attiser les extrêmes.

Ces quatre dernières années nous ont secoués, avec en particulier le choc des attentats. Notre syndicalisme réformiste a été confirmé. Le syndicalisme est mortel s'il se limite à dénoncer, à s'indigner sans jamais apporter des résultats qui améliorent la situation des travailleurs. Nous avons fait de la démocratie sociale la condition des réformes.

Au niveau européen dans le cadre de la Confédération Européenne des Syndicats et au niveau des syndicats internationaux, nous avons combattu pour davantage de régulations, et en novembre 2017, il y a eu la proclamation du socle européen des droits sociaux.

Le syndicalisme ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise. La CFDT s'engage sur ses valeurs, sur les questions sociales. Elle combat l'extrême droite et lutte pour le respect de l'humain concernant particulièrement les migrants. Malgré les difficultés, les doutes et désaccords et après un

débat franc et sans concession, nous sommes tous emprunts de ces valeurs du syndicalisme de progrès social.

Il y eut 114 interventions sur le rapport d'activité dont celle de Dominique Fabre, la secrétaire générale de l'UCR et celle de Charles Sasso, de l'URR Auvergne Rhône Alpes. Plusieurs UTR sont aussi intervenues. **Le rapport d'activité a été adopté par 83,36 % contre 16,64 % .**

Il y eut 15 débats sur les amendements concernant la résolution générale. **Elle a été adoptée par 87,89 % contre 12,11 % .**

La CFDT est ressortie unie et renforcée de ce congrès qui s'est terminé par une «une standing ovation» pour son secrétaire général et pour les membres de la nouvelle commission exécutive.

Concernant particulièrement les retraités :

Le congrès a décidé l'entrée d'une représentation de l'UCR au bureau national. C'est le résultat de la présence à tous les niveaux de l'ensemble de la CFDT retraités et de la contribution de l'UCR à son action à la confédération; Dominique Fabre, candidate présentée par l'UCR a été élue avec 92,77 % des suffrages exprimés .

A ce congrès, la hausse de la CSG a été abordée. Il a été rappelé notre exigence qu'une partie de cette hausse soit affectée à la prise en charge de la perte d'autonomie et que la cotisation maladie de 1 % sur les retraites complémentaires soit supprimée.

Faire face au vieillissement, à un vieillissement dans la dignité de chacun, c'est intégrer cette préoccupation majeure dans toutes les politiques de logement, de transport et de l'accès au numérique.

Pour le détail du compte rendu du congrès, aller sur le site de la confédération : **www.cfdt.fr**

COTISATIONS 2018

La cotisation doit normalement être payée dès le début d'année. Merci à ceux qui n'ont pas encore réglé leur cotisation 2018 de le faire rapidement.

Taux inchangé: 0,5 % des pensions annuelles.

Le chèque doit être fait à l'ordre de l'UTR CFDT-GRENOBLE et envoyé à l'ULR CFDT (voir adresse en tête de ce bulletin).

TIERS PAYANT

Rappel

Dans un communiqué de presse du 23/04/2018, la Ministre de la Santé a réaffirmé sa volonté d'un déploiement effectif du tiers-payant intégral sur la base d'outils simples et robustes.

Nous voulons une généralisation rapide.

REVENDIQUONS L'AVENIR

Introduction de la Résolution Générale du congrès CFDT 2018

Première organisation syndicale en nombre de voix aux élections professionnelles dans le secteur privé et deuxième dans les fonctions publiques, première en nombre d'implantations dans les entreprises et en nombre d'adhérents, la CFDT incarne le nouveau visage du syndicalisme. Un syndicalisme d'intérêt général qui ambitionne de construire du progrès social pour tous dans un monde en mutations accélérées.

Avec les congrès de Grenoble en 2006, Tours en 2010, et Marseille en 2014, la CFDT a donné l'impulsion des nouvelles protections à construire en vue de faire émerger un nouveau modèle de développement, porteur de progrès pour tous: sécuriser des parcours professionnels de moins en moins linéaires en dotant chacun de droits individuels garantis collectivement; réguler l'économie mondialisée en traçant la voie de la responsabilité sociale et environnementale des organisations; améliorer notre modèle de protection sociale à l'aune de nouvelles solidarités. Sur bien des sujets nous avons été pionniers et nombre de nos revendications se sont traduites en résultats concrets pour les travailleurs. Si nos choix ont été validés par les faits, nous devons aujourd'hui prendre la mesure de l'accélération des changements:

- le réchauffement climatique nécessite d'engager de toute urgence la transition écologique de notre modèle en repensant en profondeur nos façons de travailler, de consommer, d'habiter, de vivre;
- la révolution numérique bouleverse les cadres établis, les façons d'échanger, de travailler, de consommer, les chaînes de valeur, la démocratie elle-même; la rapidité des changements ouvre une ère d'incertitude qui nécessite à la fois de s'engager dans une prospective élaborée de façon démocratique pour construire une stratégie partagée, et de changer d'échelle dans la construction d'un modèle social qui protège tous les travailleurs;
- L'adaptation de la société à l'allongement de la durée de vie pose d'importants défis à notre modèle de protection sociale et de société. Elle offre en outre, l'opportunité de repenser une société du mieux vivre ensemble.

Pour relever ces trois défis majeurs, la CFDT peut s'appuyer sur ses cinq valeurs cardinales:

- **l'égalité:** ce principe de justice reconnaît dignité et respect à tous, femmes et hommes, quelles que soient leurs origines et conditions. Elle est antinomique avec toutes formes d'exclusion, d'inégalité, de discrimination, de racisme ou de xénophobie.
- **la solidarité:** fondement de notre pacte social, elle découle de la relation d'engagement et de dépendance mutuels entre les travailleurs, les citoyens, les générations, les peuples. Elle structure les liens que tisse la CFDT entre les travailleurs, en partant de leur communauté de travail. Elle est au coeur des logiques d'entraide, d'enrichissement mutuel et de coopération qui sont les piliers des relations au sein de la CFDT.
- **la démocratie:** structurante de l'identité CFDT, elle permet à chacun d'exprimer librement son point de vue, indépendamment des différences d'opinion, d'origine ou de confession, d'être écouté et de participer au débat et à la prise de décision. C'est à travers elle et en son nom que la CFDT revendique de participer à la construction de l'intérêt général, en lien avec les acteurs de la société civile partageant ses valeurs. C'est par la confrontation de la diversité des intérêts des travailleurs et des adhérents au sein des collectifs, par la qualité de ses propositions, et grâce à son nombre, que la CFDT pèse et participe à la construction d'une société juste et démocratique.
- **l'indépendance:** la CFDT définit ses orientations et revendications à partir du vécu des travailleurs et de ses adhérents, sur la base de ses valeurs, indépendamment des partis politiques. Elle cultive son indépendance par la pratique du débat pour être en mesure de peser auprès de ses interlocuteurs par sa capacité de proposer, négocier ou s'opposer. Cette indépendance va de pair avec l'autonomie de ses moyens qui nécessite l'adhésion du plus grand nombre de travailleurs à la CFDT, afin que ces derniers contribuent, par leurs cotisations et leur engagement, à la solidité financière et organisationnelle de la CFDT et soient ainsi garants de notre indépendance.
- **l'émancipation:** la CFDT fédère les travailleurs pour leur permettre d'agir en acteurs libres de leurs

...

Pour une société plus solidaire

Vive l'impôt et les cotisations sociales

Quand le niveau des prélèvements obligatoire est de 45%, cela ne veut pas dire que l'Etat nous prend la moitié des fruits de notre travail. En effet l'Etat c'est nous. Cette formule peu paraître simpliste, mais l'Etat ne s'enrichit pas avec cet argent, il le redistribue. Cette redistribution n'est pas bien satisfaisante mais elle existe.

On peut rêver d'une société idéale où il n'y a pas de pauvre, où chacun vit correctement de son travail et où une solidarité spontanée permet de faire face aux coups durs de la vie. Non seulement «on peut rêver», mais surtout il faut faire vivre ce rêve qui n'est pas malheureusement partagé par tous et qui doit faire face aux égoïsmes individuels.

En attendant cette société idéale, seul l'impôt, les taxes, les contributions sociales (Ex: la CSG) et les cotisations sociales introduisent un peu de solidarité et de redistribution en faveur des plus pauvres. Est-ce efficace?

Solidarité:

L'exemple le plus évident, c'est la santé. Chacun a accès aux mêmes soins et paie en fonction de ses revenus. Bien sûr la réalité est plus complexe que cela. Mais c'est une exception qu'il faut souligner dans notre monde de l'argent roi.

Seule une cotisation obligatoire permet cela. Pour boucher les trous de la couverture par la sécurité sociale, il existe les assurances complémentaires. Mais comme l'adhésion est facultative, les cotisations sont indépendantes des revenus et pas accessibles à tous.

Le transfert progressif depuis les années 90 de

la cotisation maladie sur les seuls salaires vers la CSG a permis d'abaisser le taux en élargissant la base aux autres revenus. Il n'existe plus qu'une exception: les retraités paient toujours une cotisation maladie sur les pensions complémentaires. La CFDT revendique la suppression.

Mais il faut que la règle soit générale et qu'aucune rémunération n'échappe à cette règle de solidarité (Ex: participation, intéressement, primes, heures supplémentaires).

Redistribution:

Un pognon dingue a dit le président de la République. Mais l'efficacité des prestations sociales aussi est assez «dingue»: le rapport du niveau de vie moyen des 10% les plus riches et de celui des 10% les plus pauvres **passé de 24 avant redistribution à 6 après (*)**.

Ceci grâce aux minima sociaux, à l'aide au logement et à la politique familiale. C'est pour cela que la CFDT refuse la réduction de l'aide au logement et veut une politique familiale plus juste.

Mais le travail ne doit pas être plus imposé que les autres revenus. Ainsi il est inacceptable que la réforme de 2017 ait exclu les revenus financiers de la règle générale en le soumettant à un prélèvement fixe de 12,8%.

Conclusion:

Réduire globalement les impôts et les cotisations sociales, c'est réduire la solidarité et la redistribution. Mais il faut que tous les revenus soient soumis à la même règle.

(*)Insee: France, portrait social - édition 2017 – page 189
www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/3197289/FPORSOC17.pdf

... suite de « Revendiquons l'avenir »

choix de vie, par la pratique du débat, la formation, l'éducation populaire, la mise à disposition de services qui favorisent leur autonomie, l'animation de collectifs qui sont autant de lieux du vivre-ensemble, la construction de droits attachés à chacun et garantis collectivement.

Parce qu'elle sait d'où elle vient, forte de ses valeurs, ancrée dans la réalité, la CFDT est entièrement tournée vers l'avenir pour construire les nouvelles régulations et les nouvelles pratiques syndicales dont notre société et nos adhérents ont besoin:

- un besoin de démocratie, qui nécessite

délibération, participation, codétermination dans l'administration, l'entreprise et dans la société, de façon à rendre les citoyens, les travailleurs et nos adhérents acteurs de la démocratie politique, acteurs de la démocratie sociale et acteurs de la CFDT;

- un besoin d'universalité pour construire la sécurisation des parcours et les réponses syndicales pour tous les travailleurs ;

- un besoin d'accompagnement et de proximité pour que les droits conquis et l'action publique soient sources de justice sociale et pour que, dans notre organisation, les militantes et les militants bénéficient d'une réponse pertinente à leurs interrogations.